

Dotation en hausse, pub en baisse à la RTBF

LE RÉSUMÉ

Le gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles a approuvé mercredi matin le **contrat de gestion de la RTBF**.

Celle-ci verra sa **dotation augmenter de 1,5%** lors des deux prochaines années.

De quoi lui permettre de **maintenir l'emploi, de renforcer ses missions** et de compenser la **baisse du plafond de ses recettes publicitaires** qui ne pourront plus dépasser 25% de ses revenus.

JEAN-FRANÇOIS SACRÉ

Cette fois, ça y est. Le gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles a approuvé le contrat de gestion de la RTBF. Ce texte fixe les engagements du service audiovisuel public vis-à-vis de son autorité de tutelle pour les quatre années à venir.

Ce contrat aurait dû entrer en vigueur en début d'année, mais suite à d'interminables auditions, négociations et dissensions entre partenaires gouvernementaux, l'actuel contrat avait dû être prorogé d'un an jusqu'à la fin 2018. Pour autant que le conseil d'administration l'approuve, le nouveau contrat sera donc d'application le 1^{er} janvier 2019. Il était temps. Car en cas de désaccord, c'est le gouvernement qui au-

rait «dirigé» la RTBF à partir de l'an prochain, comme dans les états totalitaires. Impensable dans une société démocratique.

Moins de pub. Oui, mais

Un des points de divergence venait d'une revendication de l'administrateur général, Jean-Paul Philippot, qui souhaitait un mécanisme de compensation financière pour faire face à l'arrivée de TFi sur le marché publicitaire belge. Un souhait né du

refus de son conseil d'administration de voir la RMB, régie publicitaire de la RTBF, de commercialiser les écrans de TFi en Belgique.

Le patron de la chaîne publique a, en partie, obtenu satisfaction. Le nouveau contrat prévoit une hausse de 1,25% de sa dotation en 2019 et en 2020, soit plus de 3 millions d'euros. Même si certains en doutent, cette faveur n'est en rien due à l'arrivée de TFi, dit-on au cabinet du ministre des Médias Jean-Claude Marcourt (PS): «L'augmentation doit permettre de stabiliser l'emploi, de renforcer ses missions de service public et de compenser la diminution de la présence de la publicité sur ses antennes comme le prévoit le texte.» Cette dernière exigence avait été formulée par plusieurs partis lors des auditions en commission, préalables au contrat.

Le texte indique ainsi que la publicité ne pourra plus représenter que 27,5% de ses revenus en 2019 et 25% à partir de 2020 contre 30% aujourd'hui. La hausse de la dotation ne compensant que 50% de cette

perte potentielle, la RTBF devra trouver de nouvelles recettes ailleurs (partenariats, ventes de droits, etc.). Une victoire pour les publiphobes? À voir. Ce plafond de 30% n'a jamais été atteint et la hausse de la dotation

atténuera mécaniquement l'impact de la baisse du plafond à 25%.

Dans le même temps, la RTBF va devoir limiter le volume des pubs pour les paris sportifs en ligne et bannir toute pub pour les produits contenant du glyphosate, les casinos virtuels et les jeux de poker en ligne. De quoi permettre à RTL et TFi de récupérer cette manne. Par ailleurs, elle devra placer des messages visant la santé dans les publicités télé relatives aux boissons sucrées et produits alimentaires manufacturés.

On notera toutefois que plusieurs mesures d'assouplissement des règles publicitaires octroyées à la RTBF suite au gel de sa dotation en 2010 demeurent, comme le placement de produit (que le MR et Ecolo voulaient voir disparaître), la pub pour les médicaments OTC, les coupures dans les films, etc. «Le provisoire est devenu permanent», raille un insider.

Davantage de productions propres

Le texte impose par ailleurs de nouvelles exigences en termes d'information et de lutte contre les fake news. En concertation avec les éditeurs, les contenus de presse écrite de la RTBF sur son site web ne devront pas dépasser les 1.500 signes

par article et être en lien avec ses programmes.

Le contrat impose en outre une offre élargie de programmes en VO sous-titrée et une mise en conformité avec le nouveau règlement CSA en matière d'accessibilité pour les sourds et malentendants. En radio, la RTBF devra diffuser davantage de chansons en français et d'artistes de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

En matière de production enfin, elle devra augmenter le nombre de ses productions propres de 10% en radio et en TV. Elle devra notamment produire quatre séries belges, par an d'ici 2020 et consacrer 2,5% de ses dépenses dans des partenariats avec les producteurs indépendants.

Le texte doit encore passer en commission paritaire de la RTBF, puis être approuvé par le conseil d'administration qui se réunit la semaine prochaine. Pas sûr qu'il passera comme une lettre à la poste... «Je ne suis pas certain que la hausse de dotation pour compenser un éventuel recul des recettes pub sera acceptée par l'Europe», relève ainsi Daniel Soudant, administrateur MR. Quant à la baisse du plafond de 30 à 25%, cela relève de l'effet d'annonce, ces 30% n'ayant jamais été atteints. L'ambiance au prochain CA s'annonce déjà tendue...

Selon le cabinet Marcourt, la hausse de la dotation n'est pas liée à l'arrivée de TFi sur le marché publicitaire belge.